

**Sujet :** [INTERNET] schéma départemental de la chasse

**De :** Mickael SAUSSEREAU <i

**Date :** 14/08/2021 23:54

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur Le Préfet

Je me présente Mr SAUSSEREAU Mickaël exploitant agricole sur les communes de Le Breil sur Mézize, Surfonds, Soultré, et Ardenay sur Mézize et je tiens à vous alarmer sur la situation actuelle face au dégâts de gibier que nous subissons. Pour ma part j'ai tout un ilot de plusieurs parcelles qui bordent les bois de Mr Varenne (qui au passage n'est pas agriculteur) et les dégâts sont considérables. Cela fait 4 ans que je suis installé sur cette exploitation et en 4 ans les dégâts augmentent de manière significative au même titre que la population de cerfs, biches, chevreuils et sangliers. C'est pour cela qu'il faut absolument une régulation drastique de cette population d'animaux sur plusieurs années afin de retrouver des niveaux acceptable, car quelques animaux dans une parcelle n'est pas préjudiciable mais des troupeaux de trentaines d'animaux est un carnage pour les cultures mise en place.

Le territoire de Mr Varenne est une réserve à gibier et pour cause le gibier y ait agrainé et très peu chassé, alors je veux bien que tous ce beau monde veulent faire "joujou" avec le gibier mais nous riverains de parcelle on est pas la pour faire joujou on a une entreprise à faire tourné car si on attend les indemnités de la fédération des chasseurs on va droit au "casse pipe".

Mr le préfet, vous l'aurez compris la situation est urgente et dramatique.

Mr SAUSSEREAU Mickaël

Le Tertre

72370 Le Breil sur Mézize